

# Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets ménagers et assimilés

> SPPGD



2023

**RAPPORT ANNUEL**  
sur le prix et la qualité du service



# SOMMAIRE

## > COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BARONNIES EN DRÔME PROVENÇALE

LE TERRITOIRE ..... Page 3

LA GOUVERNANCE ..... Page 3

LE SERVICE DE COLLECTE PAR TERRITOIRE ..... Page 4

LES PARTENAIRES DE LA CCBDP ..... Page 6

## > INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS

LES INDICATEURS RELATIFS À LA RESSOURCE HUMAINE ..... Page 8

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS ..... Page 10

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT ..... Page 13

## > INDICATEURS FINANCIERS ..... Page 24

## > BILAN DE LA RESSOURCERIE 3R LA TRIADE PAR ANCRE

LES ACTIVITÉS MISES EN PLACE EN 2023 ..... Page 26

L'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI DURABLE ..... Page 27

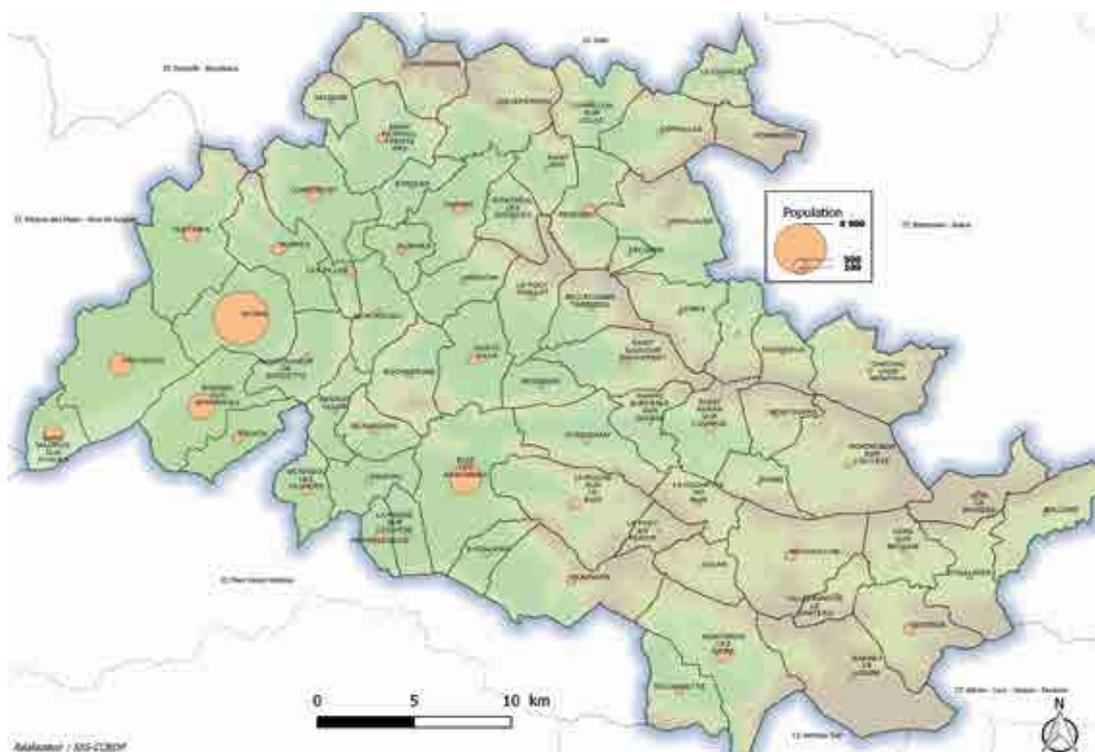
LA SENSIBILISATION À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ET À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ..... Page 28

LES PROJETS ET PERSPECTIVES ..... Page 29

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BARONNIES EN DRÔME PROVENÇALE

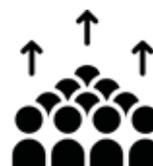
## > LE TERRITOIRE



**67 communes**  
**1095 km<sup>2</sup>**

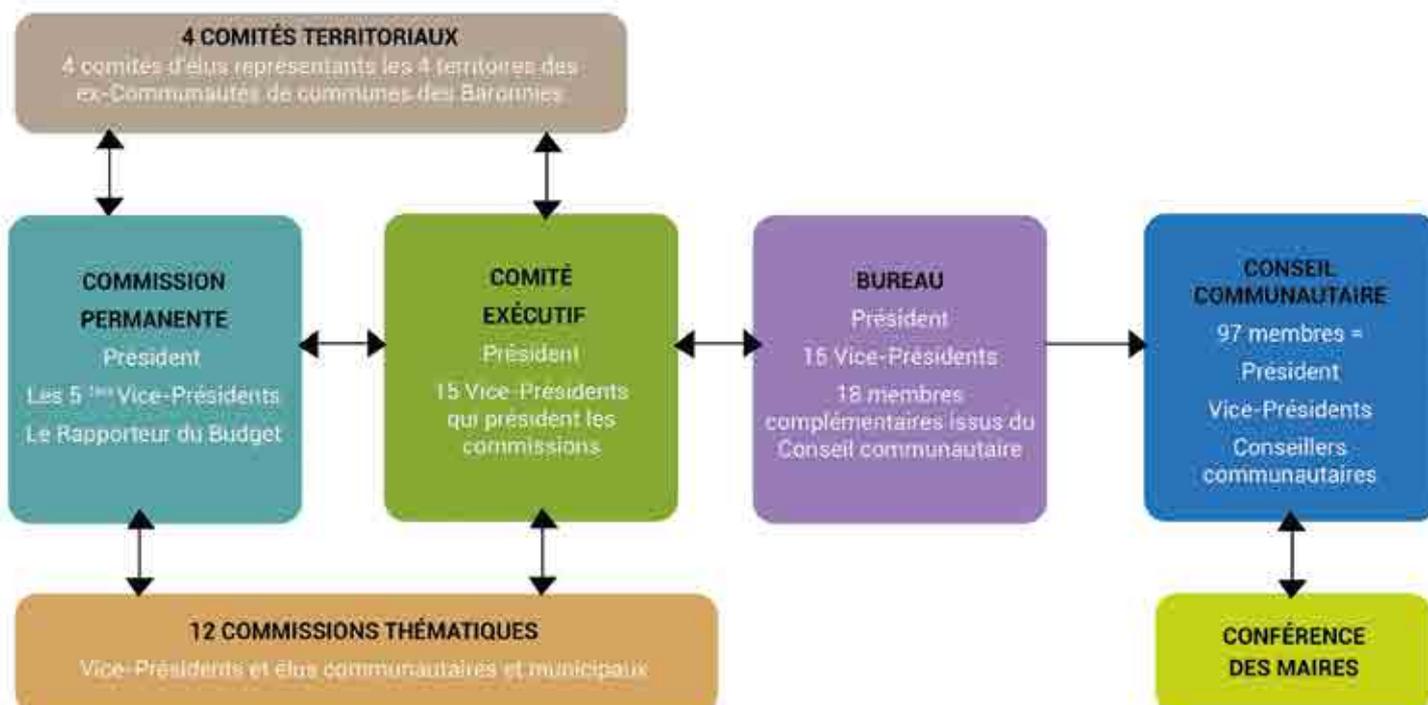


**21 322 habitants**  
(population INSEE 2023)



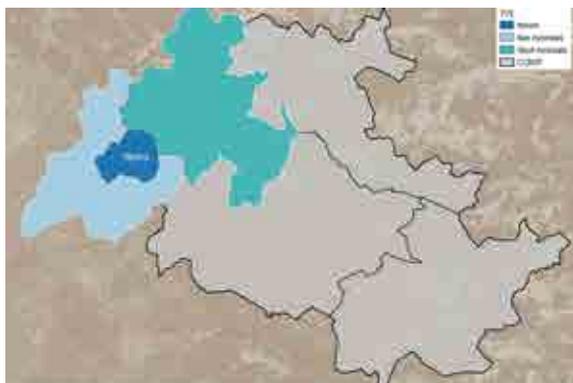
**Densité :**  
**19 hab/km<sup>2</sup>**  
(Moyenne Drôme :  
46 hab/km<sup>2</sup>)

## > LA GOUVERNANCE



## > LE SERVICE DE COLLECTE PAR TERRITOIRE

### VAL D'EYGUES



**14 323 habitants** (INSEE)  
**16 872 habitants** (DGF)<sup>(1)</sup>  
 environ 66% population  
 de la CCBDP



**8,7 ETP**  
 (5,1 collecte OMr<sup>(2)</sup>,  
 1,6 collecte CS<sup>(3)</sup>,  
 2 déchèterie)  
 (58% des moyens humains)



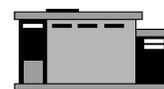
**20 communes**  
 (30% des communes  
 de la CCBDP)



**3 zones distinctes :**  
 Nyons, Bas Nyonsais  
 et Haut Nyonsais  
**Territoire touristique**

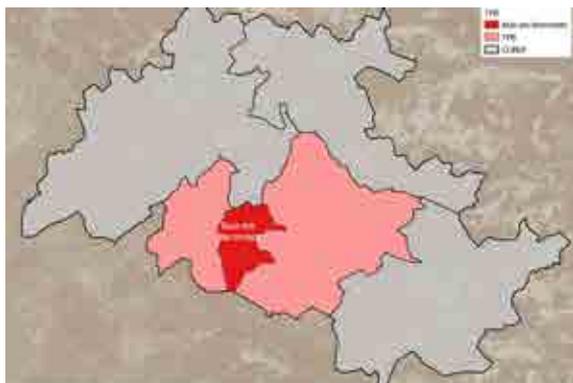


**3 véhicules  
 de collecte**  
 (50% flotte CCBDP)



**1 déchèterie et  
 1 ressourcerie**

### PAYS DE BUIS



**4 931 habitants** (INSEE)  
**6 036 habitants** (DGF)<sup>(1)</sup>  
 environ 23% population  
 de la CCBDP



**3,4 ETP**  
 (1,6 collecte OMr<sup>(2)</sup>,  
 0,6 collecte CS<sup>(3)</sup>,  
 1,2 déchèterie)  
 (22% des moyens humains)



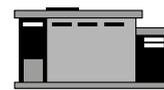
**21 communes**  
 (31% des communes  
 de la CCBDP)



**1 commune  
 dense**  
 (Buis-les-Baronnies)



**1 véhicule  
 de collecte**  
 (17% flotte CCBDP)



**1 déchèterie**

<sup>(1)</sup> DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

<sup>(2)</sup> OMr : Ordures Ménagères

<sup>(3)</sup> CS : Collecte Sélective

## PAYS DE RÉMUZAT



**925 habitants (INSEE)**  
**1 492 habitants (DGF)<sup>(1)</sup>**  
 environ 4% population  
 de la CCDBP



**0,6 ETP**  
 (0,3 collecte OMr<sup>(2)</sup>,  
 0,3 collecte CS)<sup>(3)</sup>  
 (4% des moyens  
 humains)



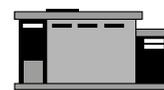
**14 communes**  
 (21% des communes  
 de la CCDBP)



**Territoire  
 rural  
 touristique**



**1 véhicule  
 de collecte**  
 (17% flotte CCDBP)



**Accès aux  
 déchèteries**  
 de la CCDBP  
 ou à celles limitrophes  
 (par convention)

### + 2 conventions d'utilisation des déchèteries voisines

- Avec la Communauté de communes du Diois :  
 accès à la déchèterie de La Motte-Chalancon pour les habitants de Cornillon-sur l'Oule, Cornillac, Saint-May, La Charce et Pommerol.
- Avec la Communauté de communes du Sisteronais-Buëch :  
 accès à la déchèterie de Rosans pour les habitants de Rémuzat, Lemps, Verclause, Chauvac-Laux-Montaux, Roussieux, Montferrand-la-Fare et Pelonne.

## HAUTES BARONNIES



**1 551 habitants (INSEE)**  
**2 539 habitants (DGF)<sup>(1)</sup>**  
 environ 7% population  
 de la CCDBP



**2,5 ETP**  
 (1,5 collecte OMr<sup>(2)</sup>,  
 0,5 collecte CS)<sup>(3)</sup>,  
 0,5 déchèterie)  
 (16% des moyens humains)



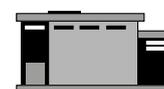
**12 communes**  
 (18% des communes  
 de la CCDBP)



**Territoire  
 touristique**



**1 véhicule  
 de collecte**  
 (17% flotte CCDBP)



**1 déchèterie**

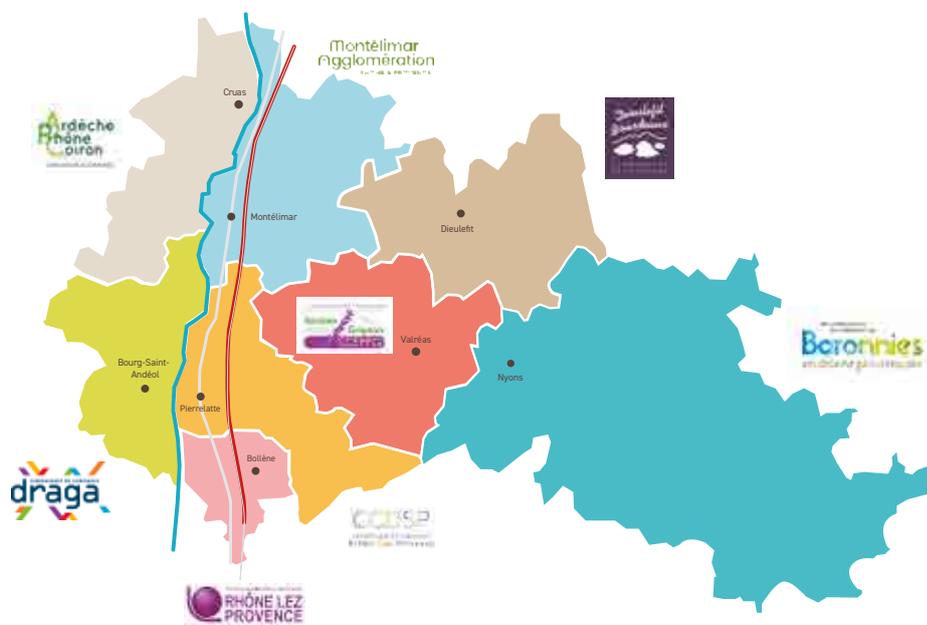
## LES PARTENAIRES

### > LE SYPP ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

Le Syndicat des Portes de Provence (SYPP) est le syndicat mixte compétent en matière de prévention, de réduction, de **valorisation et de traitement des déchets ménagers** et assimilés sur l'ensemble des 8 EPCI qui le compose, soit 177 communes (235 342 habitants du sud Drôme-Ardèche et du nord Vaucluse).

La CCBDP est adhérente au Syndicat des Portes de Provence depuis 2017 par délibération du Conseil du 28 février 2017. Le SYPP est responsable du traitement des déchets issus des quais de transfert et des déchèteries intercommunales.

Il est administré par un Comité Syndical composé de membres désignés par les collectivités. Olivier SALIN, maire de Rémuzat et Vice-Président représente la CCBDP au bureau exécutif du SYPP.



### > MISE EN SERVICE DE SYPROVAL, LE NOUVEAU CENTRE DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS ULTIMES

Depuis le mois de septembre 2023, l'installation SYPROVAL, située à Malataverne, conçue et exploitée par la société Coved environnement, réceptionne sur son site deux familles de déchets :

- Les déchets issus des ordures ménagères (issus du bac gris) ;
- Les déchets non recyclables des déchèteries et des entreprises.

D'une capacité de traitement de **110 000t/an**, SYPROVAL doit permettre d'extraire et de valoriser la part des déchets recyclables contenus dans les déchets ultimes. Ce centre s'insère dans le paysage des infrastructures de traitement comme une étape intermédiaire entre la collecte des ordures ménagères et encombrants de déchèteries, et le centre d'enfouissement. Il permet de :

- Créer une énergie de substitution à partir des déchets non recyclables produits localement ;
- Diviser par 2 les tonnages envoyés à l'enfouissement ;
- Maîtriser les coûts de traitement.

#### Production de combustible

SYPROVAL s'inscrit dans une démarche vertueuse d'économie circulaire en transformant le déchet en produit combustible. Cette nouvelle source locale d'approvisionnement permet de limiter le gaspillage des ressources et vient se substituer aux énergies fossiles.

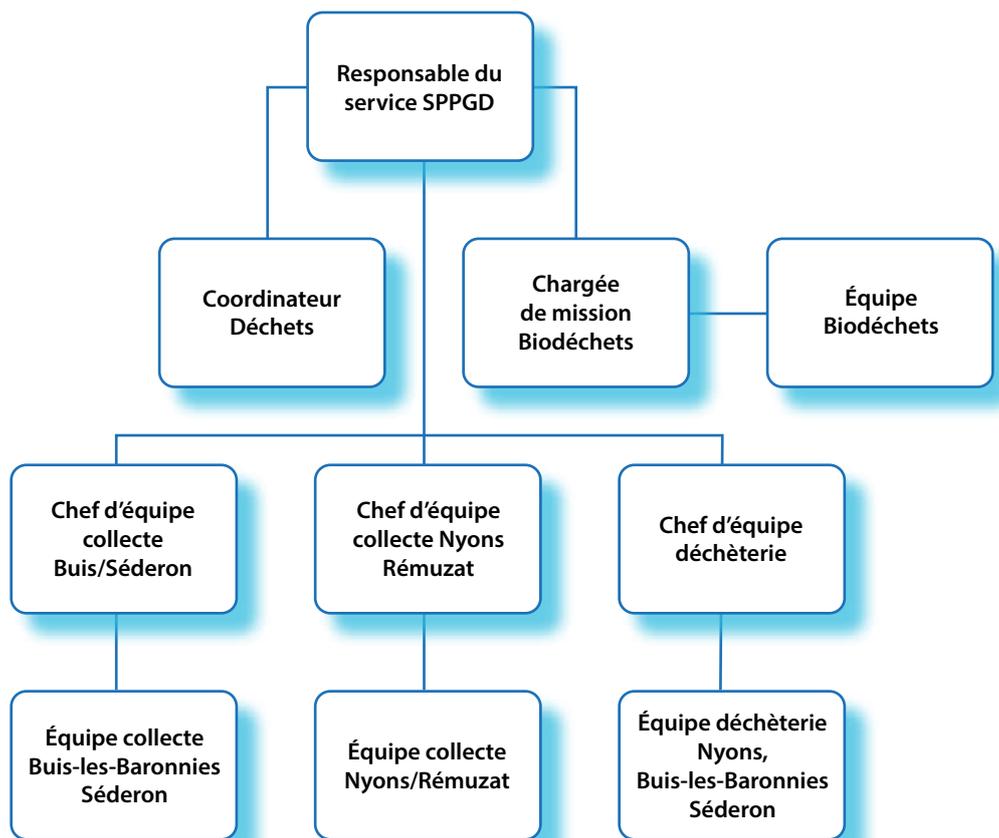


# INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS

# INDICATEURS RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS

## > LES INDICATEURS RELATIFS AU PERSONNEL

### Organigramme 2023



#### Structuration du service avec de nouveaux moyens humains :

- Recrutement d'un responsable SPPGD chargé du développement stratégique du service ;
- Création d'un poste de chargée de mission biodéchets en septembre 2023 pour assurer le déploiement des composteurs sur le territoire de la CCBDP ;
- 21 agents techniques collecte et déchèteries ;
- 12 agents de collecte titulaires et 9 agents en contrat à durée déterminée.

# INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS

## LE PÔLE ADMINISTRATIF

Le pôle administratif du SPPGD est constitué d'une assistante administrative et d'une chargée de la commande publique correspondant à 2 équivalents temps plein.

Les agents du pôle administratif assurent les missions de secrétariat, le suivi de remontées de terrain via les groupes WhatsApp, le suivi des réclamations, les commandes, les marchés publics, la diffusion des plannings de collecte et des déchèteries, la tenue des commissions.

En 2023, le secrétariat du pôle SPPGD a réalisé 3 marchés publics sur la thématique des déchets et a organisé la tenue de 2 commissions G :

- Le 6 mars 2023 : 16 personnes présentes sur 46 convocations envoyées ;
- Le 29 novembre 2023 : 19 personnes présentes sur 46 convocations envoyées.



## INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS

## &gt; PARC DE VÉHICULES DU SERVICE DE COLLECTE

BOM*	FE 695 PH (NYONS)	DY 682 WH (NYONS)	CE 362 JG (NYONS)	EP 862 NG (NYONS)
	RENAULT D WIDE 320	RENAULT D WIDE 280	RENAULT PREMIUM 270 DXI	RENAULT PREMIUM 280 DXI
	Benne SEMAT de 16m <sup>3</sup>			
1ère Mise en Circulation	15/03/2019	13/01/2016	24/04/2012	11/03/2008
Kilométrage au 31/12/2023	104 866	202 349	273 570	255 460
Nombre de Km réalisés en 2023	21 011	22 802	17 133	18 095

BOM*	AC 713 YN (REMUZAT)	BZ 431 VM (BUIS)	GB 300 CP (SÉDERON)	GRUE CV 694 NH
	RENAULT PREMIUM 260 DXI 7	RENAULT PREMIUM 260 DXI 7	RENAULT PREMIUM 320 DXI	DAF CF 75 310CV
	Benne FAUN de 14m <sup>3</sup>	Benne FAUN de 14m <sup>3</sup>	Benne SEMAT de 14m <sup>3</sup>	
1ère Mise en Circulation	21/09/2009	03/01/2012	04/08/2021	06/06/2013
Kilométrage au 31/12/2023	243 871	260 275	58 338	147 623
Nombre de Km réalisés en 2023	12 906	23 512	23 710	

Autres Véhicules	POLYBENNE BUIS	POLYBENNE NYONS	TRACTOPELLE	COMPACTEUR A ROULEAU
	FIAT DUCATO	IVECO	DECHETERIE NYONS	DECHETERIE BUIS
1ère Mise en Circulation	30/09/2013	10/11/2022	FERMEC 860	09/03/2023
Kilométrage au 31/12/2023	150 971	15 536		PACKMAT PK 404
Nombre de Km réalisés en 2023	5 333	14 410		

\*Bennes à Ordures Ménagères



# 139 169

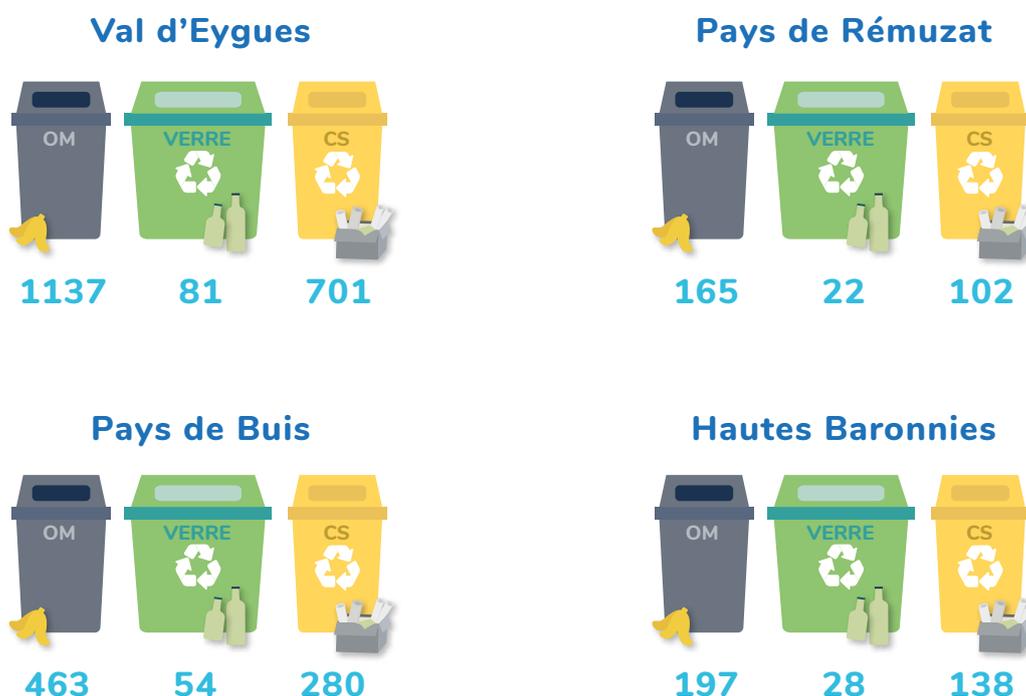
C'est le nombre total de Km réalisés en 2023  
par nos véhicules de collecte,  
ce qui correspond à

+ de 3 fois le tour  
de la Terre pour 2023



## INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS

## &gt; PARC DE CONTENEURS À ROULETTES



OM : Ordures Ménagères

CS : Collecte Sélective

## &gt; BILAN DES TONNAGES COLLECTÉS 2021-2023 SUR LE TERRITOIRE DE LA CCB DP

COLLECTE	TOTAL ANNÉE 2023 (tonne)	TOTAL ANNÉE 2022 (tonne)	TOTAL ANNÉE 2021 (tonne)
Ordures ménagères	5536,960	5937,830	6191,770
Emballages recyclables	1197,380	1153,220	1085,560
Verre	1171,160	1226,340	1146,400

DÉCHÈTERIES NYONS-BUIS-SÉDERON	TOTAL ANNÉE 2023 (tonne)	TOTAL ANNÉE 2022 (tonne)	TOTAL ANNÉE 2021 (tonne)
<b>D.E.E.E.<sup>(1)</sup></b>	262,850	232,106	272,458
<b>Chimirec<sup>(2)</sup></b>	27,096	42,631	23,737
<b>D.D.S.<sup>(3)</sup></b>	47,076	44,538	38,196

(Chiffres issus du tableau bilan tonnage 2023)

<sup>(1)</sup> D.E.E.E. : Déchets d'Équipements électriques et électroniques<sup>(2)</sup> Chimirec : Déchets hors périmètre. Traitement à Beaucaire.<sup>(3)</sup> D.D.S. : Déchets Diffus Spécifiques

## INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA COLLECTE DES DÉCHETS

## &gt; LES 3 DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

LES HORAIRES D'OUVERTURE  
DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

## • BUIS-LES-BARONNIES

Quartier de Cost – 26170 Buis-les-Baronnies

**Horaires d'ouverture :**

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h à 12h,  
mercredi et samedi : 7h à 12h et de 14h à 16h.

**Contact :** 04 75 28 33 42

**Déchets collectés 2023 :** **1809 t**

## • NYONS

Zone artisanale Les Laurons – 26110 Nyons

**Horaires d'ouverture :**

du lundi au samedi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Contact :** 04 75 26 44 23

**Déchets collectés 2023 :** **4563 t**

## • SÉDERON

D542 - Sortie Nord – 26560 Séderon

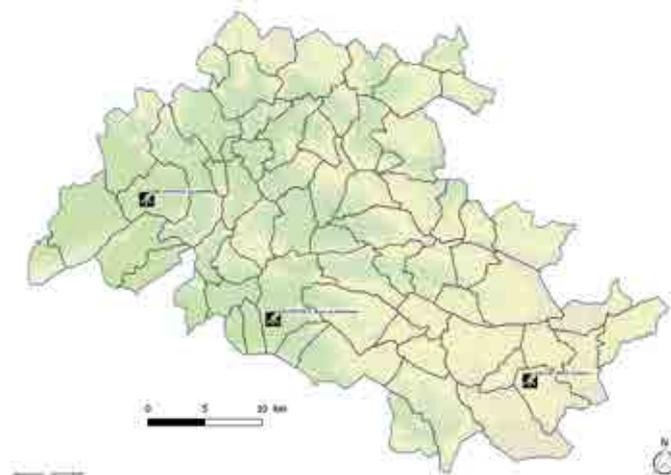
**Horaires d'ouverture :**

Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril : les lundis et mercredis  
de 14h à 16h30, les samedis de 9h à 12h.

Du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre : les lundis, mercredis  
et samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Contact :** 04 75 27 66 38

**Déchets collectés 2023 :** **425 t**



## DÉCHETS COLLECTÉS

Cartons, fers et métaux, encombrants, bois, végétaux, gravats, piles, huiles usagées, huiles alimentaires, lampes, néons, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), Déchets Diffus Spécifiques (DDS), Ordures ménagères, emballages recyclables, Journaux-revues-magazines, verre, textiles.

## BILAN DES TONNAGES

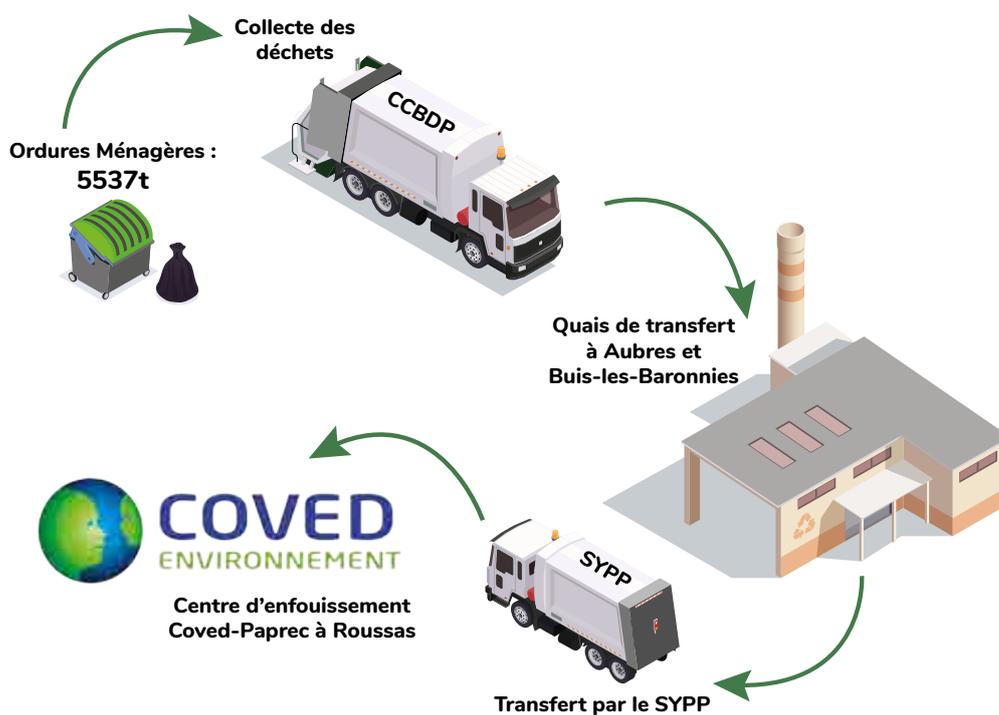
DÉCHÈTERIES NYONS-BUIS-SÉDERON	TOTAL ANNÉE 2023 (tonne)	TOTAL ANNÉE 2022 (tonne)	TOTAL ANNÉE 2021 (tonne)
Cartons	283,330	302,424	299,300
Fers & Métaux	374,280	376,780	485,790
Encombrants	1521,590	1687,500	1 627,870
Bois	655,720	644,540	680,960
Eco-Mobilier	534,220	498,520	456,160
Végétaux	1223,400	1379,940	1 570,940
Gravats	1823,580	1907,620	1 635,200
Batteries	0,000	0,000	4,200
Piles	1,630	0,524	2,671
Huile minérale	12,060	21,240	15,345
Néons (Recylum)	0,884	0,914	0,811
Pneumatiques	29,839	14,026	11,162

## INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT

### SCHÉMAS DE TRAITEMENTS DES DÉCHETS COLLECTÉS PAR LE SERVICE

Traitement des **Ordures Ménagères** sur les points d'apport volontaires

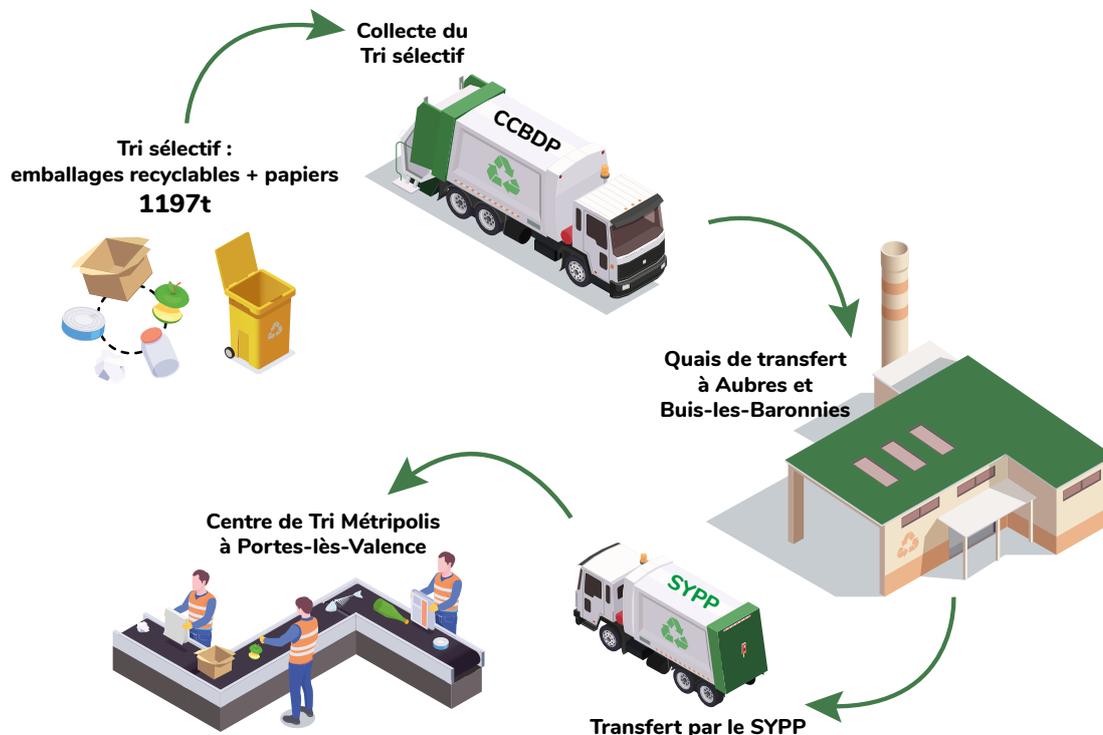
**5537 t** collectées sur le territoire en 2023 sur **680 points de collecte**.



## INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT

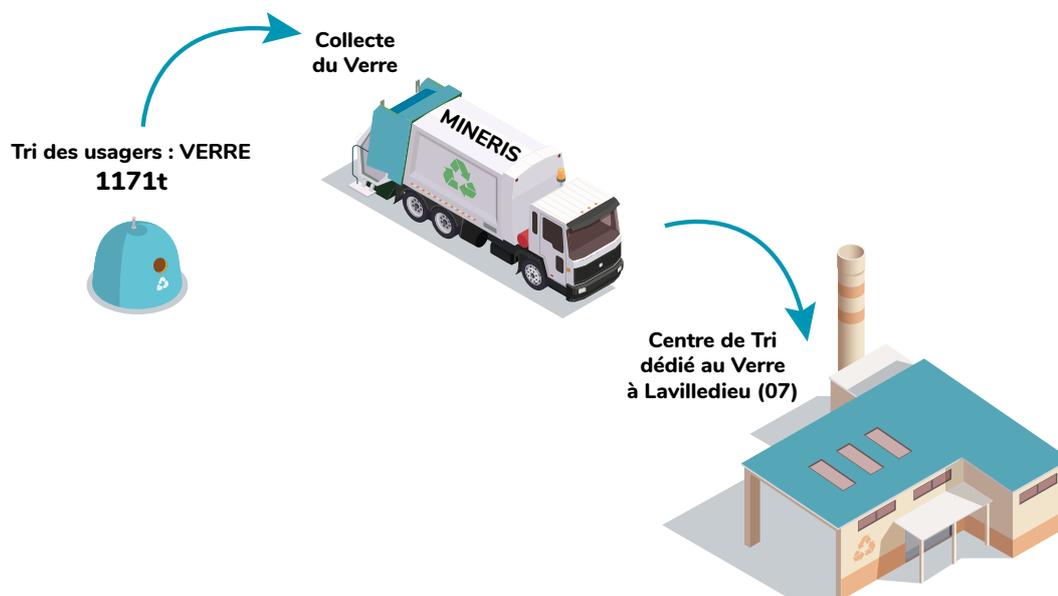
### Traitement du **Tri sélectif** sur les points d'apport volontaires

**1197 t** collectées sur le territoire en 2023



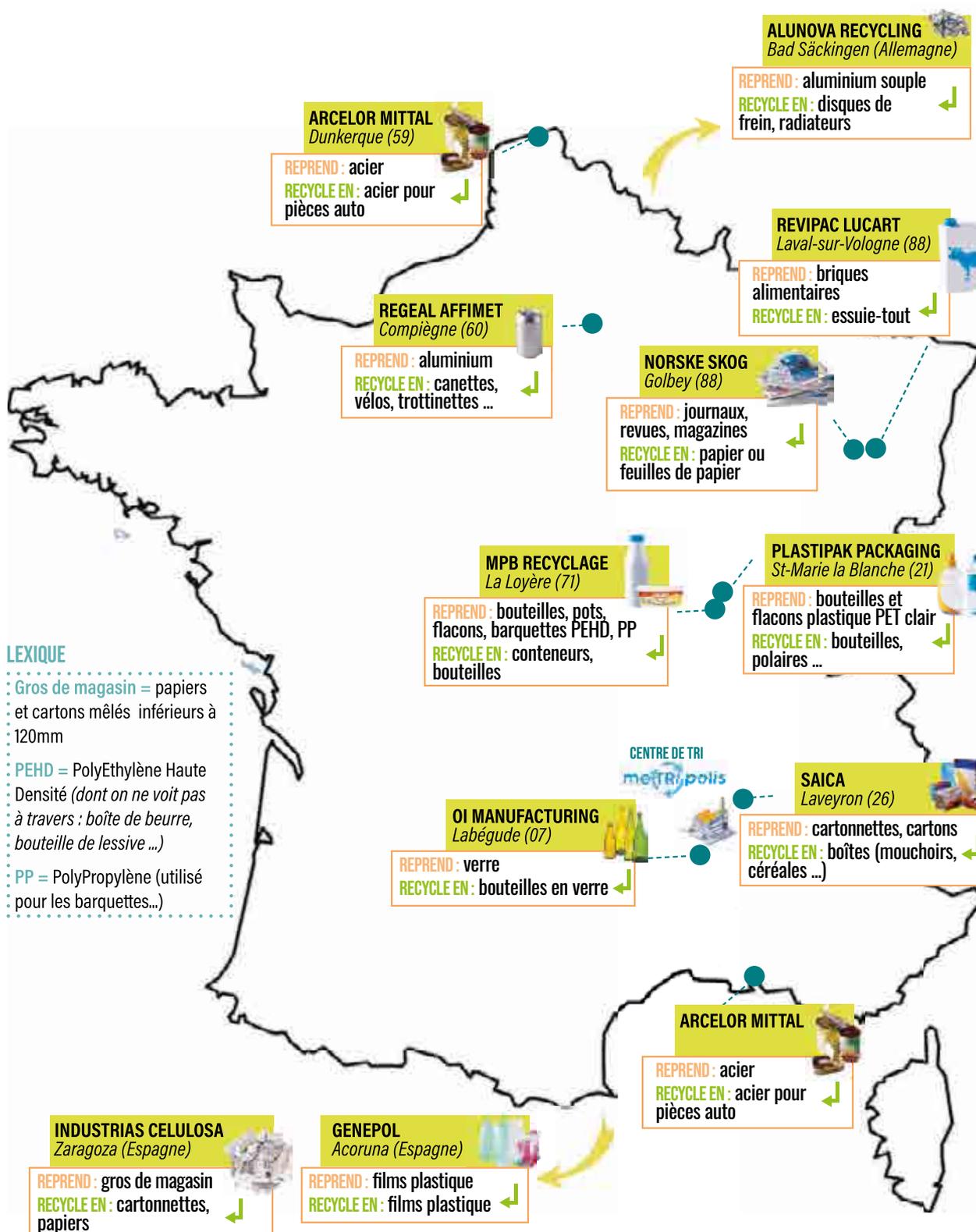
### Traitement du **Verre** par un prestataire

**1171 t** collectées sur le territoire en 2023



# INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT

## Répartition géographique des repreneurs des matériaux recyclables issus du centre de tri Métrapolis



Source : Rapport d'activités du SYPP 2021 – copyright SYPP

## INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT

### > LES ACTIONS MENÉES PAR LA CCBDP EN 2023

#### ETUDE BIODÉCHETS

En application de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, le tri à la source des biodéchets devient une obligation réglementaire au 1er janvier 2024.

Une étude sur les biodéchets a été réalisée par le cabinet d'études Eliante afin de faire un diagnostic des pratiques déjà effectuées sur le territoire ainsi que de la meilleure solution pour gérer les biodéchets : le compostage individuel et collectif a été choisi au vu du territoire rural.

Une enquête publique a été réalisée en mai et juin 2023 pour identifier les pratiques des communes et des habitants du territoire en matière de gestion des biodéchets. Cette étude a permis de déterminer les besoins du territoire :

Projection du nombre de composteurs collectifs à installer d'ici 2026 : **111** ;

Projection du nombre de composteurs individuels à distribuer d'ici 2026 : **4 600**.

#### COMPOSTEURS COLLECTIFS

4 sites de compostage ont été installés en février 2023 à Buis-les-Baronnies et Nyons. Un site supplémentaire a été installé en décembre 2023 à Venterol. La quantité de biodéchets détournés à partir de ces 5 sites est approximativement de 8 200kg.

Le service SPPGD s'est équipé de 2 broyeurs à végétaux en avril 2023 pour produire la matière sèche (broyat de végétaux) nécessaire à l'aération des biodéchets déposés dans les composteurs collectifs.



## INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT

### COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Initiée en 2020 par le SYPP, la CCBDP poursuit la démarche d'accompagnement financier pour l'installation de composteurs chez les propriétaires de maison individuelle. 600 composteurs ont été commandés entre octobre 2022 et mars 2023.

Le prix d'un composteur étant de 72 €, la CCBDP le propose à l'achat pour les particuliers au prix de 30 € et prend à sa charge les 42 € restants.

#### Le nombre de composteurs individuels distribués par territoire

TERRITOIRES	SYPP 2020 - 2021	Ventes 2022	Ventes 2023
Val d'Eygues	86	169	225
Pays de Rémuzat	76	1	6
Pays de Buis	35	50	96
Hautes Baronnies	11	18	23
<b>TOTAL DISTRIBUÉ</b>	<b>208</b>	<b>238</b>	<b>350</b>

Soit un total de 796 composteurs individuels installés en 4 ans sur le territoire des Baronnies Provençales.



### DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST

Réservée aux particuliers, la distribution gratuite de compost a lieu, sur rendez-vous, deux fois dans l'année sur les déchèteries intercommunales de Buisles-Baronnies et Nyons.

Cette action de valorisation des déchets végétaux proposée par le SYPP depuis 2020 illustre le travail de partenariat entre les acteurs de filière. Le compost est donné par le centre de valorisation des déchets verts Alcyon, à Bollène et est amené gratuitement par l'entreprise Coved, sur les plateformes des 2 déchèteries intercommunales.



## INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT

### NOUVELLE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des objets encombrants est une demande forte des communes et des administrés.

Ce nouveau service de collecte s'adresse aux personnes n'étant pas en mesure d'utiliser les autres solutions existantes : dépôt en déchèteries du territoire, reprise par le distributeur, services proposés par les acteurs associatifs (recycleries), etc...

Pour en bénéficier, il convient de prendre rendez-vous pendant la période définie. Les encombrants acceptés sont principalement du mobilier (canapé, literie, matelas...), des gros appareils électroménagers (réfrigérateur, lave-linge, four, téléviseur...), dans la limite de 2 m<sup>3</sup> par rendez-vous et par foyer.



Ce service gratuit a été déployé à l'ensemble des 67 communes du territoire. La collecte des encombrants a été proposée suivant un planning mis en place par la CCBDP. Les collectes ont été réalisées par la régie du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (S.P.P.G.D.). Tous les chargements ont été triés et vidés sur l'une des déchèteries intercommunales suivant le territoire visité.

**AVRIL 2023 - 1<sup>re</sup> Collecte sur le Territoire de Rémuzat – 24 Rendez-vous**

**MAI 2023 – 2<sup>e</sup> Collecte sur le Territoire des Hautes Baronnies – 11 Rendez-vous**

**SEPTEMBRE 2023 – 3<sup>e</sup> Collecte sur le Territoire du Pays de Buis – 38 Rendez-vous**

**OCTOBRE 2023 – 4<sup>e</sup> Collecte sur le Territoire du Val d'Eygues – 63 Rendez-vous**

### SENSIBILISATION AUX BONS GESTES DE TRI

#### Renouvellement des emplois saisonniers des Ambassadeurs du Tri

Pour la troisième année consécutive, la CCBDP a accueilli des agents saisonniers, qui ont eu pour mission de rencontrer les visiteurs et habitants des Baronnies Provençales afin de les sensibiliser aux bons gestes de tri des déchets ménagers.

Durant 8 semaines, ils ont parcouru l'ensemble du territoire pour visiter les campings, les villages vacances et résidences de tourisme, rencontrer les usagers des 3 déchèteries intercommunales ou encore informer les visiteurs des Offices de tourisme communautaires.



Ils sont aussi allés à la rencontre des enfants au Centre de loisirs des Guards, à Nyons, pour une démonstration des bons gestes de tri des emballages ménagers à adopter à la maison.

Cette action de sensibilisation à la valorisation des déchets ménagers est menée depuis 3 ans par la CCBDP en partenariat avec le SYPP (Syndicat des Portes de Provence).

## INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT

### INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

- Acquisition d'un camion polybenne basé à Nyons ;
- Achat de 100 colonnes aériennes cartons commandées en 2023 ;  
Coût 247 800 € TTC - subvention 94 086 €.
- 1 camion grue Ampliroll d'occasion pour la collecte des colonnes aériennes cartons - 141 000 € ;
- Achat de 2 broyeurs végétaux – 30 882 € ;
- Renouvellement et remplacement du parc de conteneurs  
275 conteneurs OM + 174 conteneurs CS + 12 colonnes à verre – montant global : 74 383 € ;
- Acquisition d'un logiciel métier pour faciliter la gestion du service déchets en planifiant et optimisant les tournées de PAV (Point d'Apport Volontaire) – Coût 12 000 € la première année puis 6 000 € /an.

### DEMANDES DE SUBVENTIONS

- Demande de subvention de 103 225 € sur un appel à projets gestion des biodéchets (ADEME / Fonds Vert), montant total du projet = 236 678 € HT.
- Subvention de l'Etat au titre du Fonds Vert de 29 430 € pour le projet « Étude préalable à la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets ».

*Fonds Vert : aides de l'Etat pour accélérer la transition écologique des territoires*

### TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA DÉCHÈTERIE DE BUIS-LES-BARONNIES

Les travaux d'amélioration des accès, de sécurisation et de mise aux normes de la déchèterie ont commencé en janvier 2023.

- Montant global des travaux : 469 158 €.
- Subventions de l'ETAT (DETR) : 55 049 € + du Département de la Drôme : 40 440 €



# INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT

## > LES PERSPECTIVES 2024

### GESTION À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

- Recrutement de deux ambassadeurs du tri en février 2024 pour assurer le suivi des placettes collectives, de sensibiliser les usagers aux bons gestes, d'assurer le broyage pour approvisionner le bac de matière sèche des placettes.
- Installation de 45 placettes de compostage sur le territoire des Baronnies Provençales.
- Distribution de 1 000 composteurs individuels avec au choix des composteurs en bois de 300 litres ou en plastique de 450 litres.
- Achat d'un véhicule spécifique afin d'assurer les déplacements des médiateurs biodéchets sur les nombreux sites de compostage partagé. (Montant 31 231 €).
- Mise en place d'une campagne de communication pour informer les habitants des villages équipés de composteurs partagés de la possibilité de récupérer le compost des placettes quand il est prêt.



## INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT

### MISE EN PLACE D'UNE COLLECTE EN RÉGIE DES CARTONS BRUNS EN COLONNES AÉRIENNES

Suite à l'achat du véhicule de collecte en août 2023 et la réception des 100 colonnes aériennes cartons en octobre 2023, le Service travaille à l'organisation et la mise en place de la collecte. Il convient de :

- Définir l'emplacement des colonnes aériennes avec les élus et les techniciens ;
- Former les chauffeurs ;
- Réaliser une campagne de communication ;
- Instruire les demandes de subventions (appel à projets collecte de proximité CITEO) ;
- Trouver les exutoires en collaboration avec le SYPP (quai de transfert Aubres et quai de transfert Buis-les-Baronnies) ;
- Planifier et réaliser la collecte.

Démarrage progressif de la collecte cartons en janvier 2024 sur le Pays de Rémuzat



**Baronnies**  
en drôme provençale

**NOUVEAU**

des **COLONNES DE TRI À CARTONS**  
*Ensemble, améliorons le tri des cartons.*

**ADOPTONS LES BONS GESTES**

**CARTONS**  
VIDEZ, PILEZ, ET C'EST TRIÉ!

**VOTRE COLONNE DE TRI À PROXIMITÉ :**  
Séderon  
- Après la DDE  
- Virage de la déchèterie

**NON ACCEPTÉS :**  
Papiers, Journaux,  
Magazines,  
Cartonnettes,  
Briques alimentaires.

Retrouvez toutes les communes du

Communauté de Communes des BARONNIES en DRÔME PROVENÇALE  
Siège social : 170 rue Ferdinand Fort - Les Laurons CS 30005 - 26110 NYONS T. 04 75 26 34 37 - ccbbp@cc-bdp.fr - www.cc-bdp.fr

Antenne de Buis : 19 Les Arrière Grand 26170 BUIS-LES-BARONNIES

RETROUVEZ TOUTES LES COMMUNES DU

WWW.CC-BDPFR

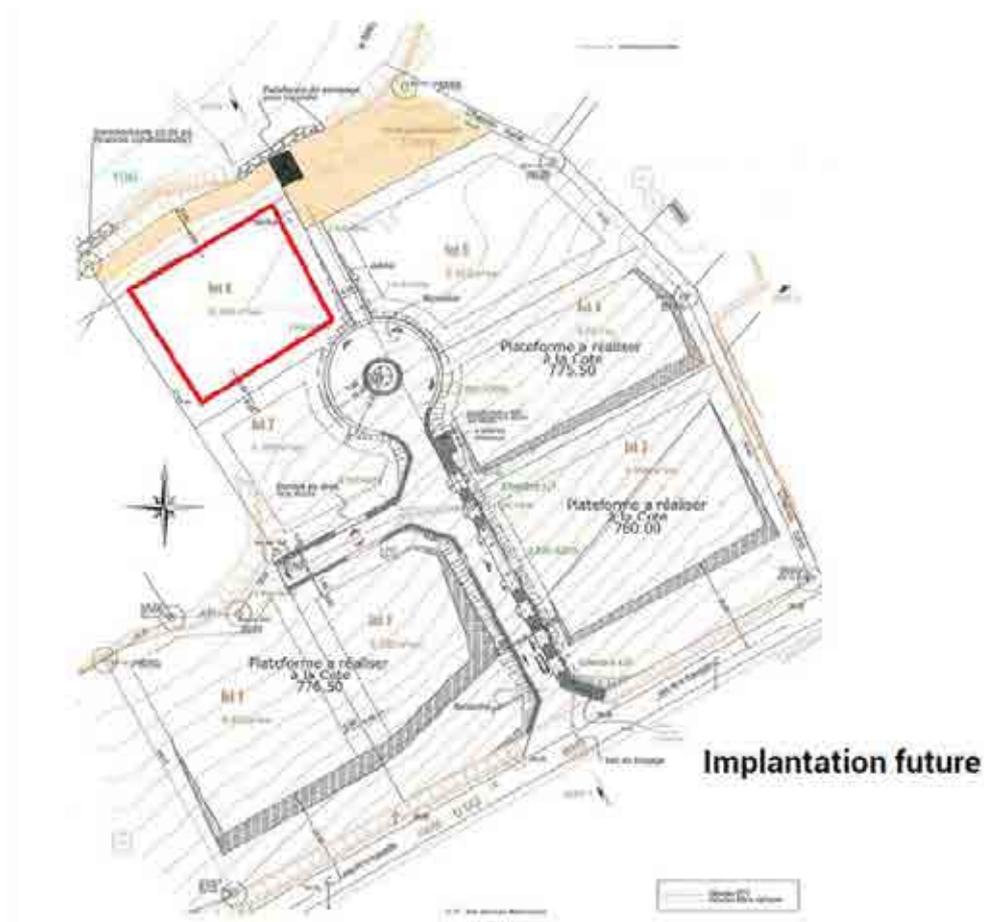
Création d'un nouveau  
GUIDE DU TRI  
destiné aux usagers  
à l'automne 2024.

# INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT

## ÉTUDE DE MODERNISATION DE LA DÉCHÈTERIE DE SÉDERON

Le bureau d'étude CEREГ travaille sur l'avant-projet pour la création d'une nouvelle déchèterie sur un terrain dans la ZA de Séderon.

Le but étant d'augmenter la capacité de collecte de la déchèterie qui passerait de 5 bennes actuellement à 9 bennes à terme.



# INDICATEURS FINANCIERS

## INDICATEURS FINANCIERS

## ➤ INDICATEURS FINANCIERS TTC 2023

Flux de déchets		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables hors verre	Déchets déchèterie	Total 2023	Total 2022
<b>CHARGES</b>							
Fonctionnelles	FONCTIONNELLES	59 052,00 €	2 937,00 €	21 023,00 €	32 532,00 €	115 544,00 €	667 086,00 €
	COMMUNICATION (dont ADT)	20 936,00 €	1 041,00 €	7 454,00 €	11 534,00 €	40 965,00 €	34 245,30 €
	<b>TOTAL FONCTIONNELLES</b>	<b>79 988,00 €</b>	<b>3 978,00 €</b>	<b>28 477,00 €</b>	<b>44 066,00 €</b>	<b>156 509,00 €</b>	<b>313 018,00 €</b>
Techniques	COLLECTE ET PRÉCOLLECTE	1 181 362,00 €	107 091,00 €	472 050,00 €	360 665,00 €	2 121 168,00 €	1 945 079,00 €
	TRANSFERT / TRANSPORT / TRAITEMENT	971 910,00 €	0,00 €	294 547,00 €	421 622,00 €	1 688 079,00 €	1 346 592,00 €
	<b>TOTAL TECHNIQUES</b>	<b>2 153 272,00 €</b>	<b>107 091,00 €</b>	<b>766 597,00 €</b>	<b>782 287,00 €</b>	<b>3 809 247,00 €</b>	<b>3 291 671,00 €</b>
<b>TOTAL CHARGE</b>		<b>2 233 260,00 €</b>	<b>111 069,00 €</b>	<b>795 074,00 €</b>	<b>826 353,00 €</b>	<b>3 965 756,00 €</b>	<b>3 604 689,00 €</b>
<b>PRODUITS</b>							
Industriels	VENTES DE PRODUITS ET D'ÉNERGIE	0,00 €	33 883,00 €	68 387,00 €	35 413,00 €	137 683,00 €	258 275,00 €
	PRESTATION À DES TIERS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	AUTRES PRODUITS	6 342,00 €	0,00 €	0,00 €	2 718,00 €	9 060,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL INDUSTRIELS</b>	<b>6 342,00 €</b>	<b>33 883,00 €</b>	<b>68 387,00 €</b>	<b>38 131,00 €</b>	<b>146 743,00 €</b>	<b>258 275,00 €</b>
Aides	TOUS SOUTIENS DES SOCIÉTÉS AGRÉÉES	165,00 €	9 590,00 €	185 175,00 €	87 095,00 €	282 025,00 €	330 909,00 €
Soutiens	REPRISE DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 928,00 €	0,00 €	826,00 €	0,00 €	2 754,00 €	4 471,00 €
	<b>TOTAL AIDES</b>	<b>2 093,00 €</b>	<b>9 590,00 €</b>	<b>186 001,00 €</b>	<b>87 095,00 €</b>	<b>284 779,00 €</b>	<b>335 380,00 €</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>8 435,00 €</b>	<b>43 473,00 €</b>	<b>254 388,00 €</b>	<b>125 226,00 €</b>	<b>431 522,00 €</b>	<b>593 655,00 €</b>
<b>AUTRES INFOS</b>							
MONTANT DE LA TVA ACQUITTÉE		55 563,00 €	345,00 €	22 098,00 €	11 559,00 €	89 565,00 €	193 891,00 €
Contribution des usagers	TEOM	3 040 401,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 040 401,00 €	2 402 751,00 €
	REOM	1 424 682,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 424 682,00 €	1 180 823,00 €
	REDEVANCE SPÉCIALE ET FACTURATION USAGERS	48 659,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	48 659,00 €	46 536,00 €
	<b>TOTAL CONTRIBUTION USAGERS</b>	<b>4 513 742,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 513 742,00 €</b>	<b>3 630 110,00 €</b>
<b>CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>10 185,00 €</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS</b>		<b>4 569 305,00 €</b>	<b>345,00 €</b>	<b>22 098,00 €</b>	<b>11 559,00 €</b>	<b>4 513 742,00 €</b>	<b>3 630 110,00 €</b>

SYNTHÈSE	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables hors verre	Déchets déchèterie	Total 2023	Total 2022	Évolution
COÛT FONCTIONNEL	79 988,00 €	3 978,00 €	28 477,00 €	44 066,00 €	156 509,00 €	313 018,00 €	-50,00%
COÛT TECHNIQUE	2 153 272,00 €	107 091,00 €	766 597,00 €	782 287,00 €	3 809 247,00 €	3 291 671,00 €	15,72%
COÛT INDUSTRIEL	6 342,00 €	33 883,00 €	68 387,00 €	38 131,00 €	146 743,00 €	193 388,00 €	-24,12%
COÛT AIDE	2 093,00 €	9 590,00 €	186 001,00 €	87 095,00 €	284 779,00 €	344 470,00 €	-17,33%
TVA ACQUITTÉE	55 563,00 €	345,00 €	22 098,00 €	11 559,00 €	89 565,00 €	193 891,00 €	-53,81%
MONTANT DES CONTRIBUTIONS	4 569 305,00 €	345,00 €	22 098,00 €	11 559,00 €	4 513 742,00 €	3 630 110,00 €	24,34%



## BILAN DE LA RESSOURCERIE

### 3R LA TRIADE PAR ANCRE

#### **Pourquoi une Ressourcerie ?**

C'est une structure du recyclage et du réemploi. La Ressourcerie 3R LA TRIADE gérée par ANCRE s'inscrit dans une démarche de présentation des ressources et d'économie circulaire. Une convention est établie avec la CCBDP depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## BILAN DE LA RESSOURCERIE



**anere**  
LE PRESTATAIRE RESPONSABLE IMMOBILIER

**3R-LA TRIADE**  
écupérer - Recycler - Rénover  
Ressourceries des Baronnies en Drome Provençale

### > LES ACTIVITÉS MISES EN PLACE EN 2023

L'année 2023 fut l'année des éco-organismes. Nous avons élargi notre convention avec **Ecologic** afin de valoriser les articles de sports et de loisirs et les outils thermiques que nous collectons, réparons et revendons.

Nous avons élargi notre conventionnement avec **Ecomaison** aux jouets et articles de bricolage et de jardinage. Nous avons conventionné avec **Refashion** pour la récupération et la valorisation du textile, un opérateur de tri vient collecter nos textiles non vendables à raison d'une fois par semaine.

Nous étions déjà conventionnés avec **Valdelia** pour le mobilier professionnel.

Nous avons signé une convention avec **R-TEDDY** à Valréas afin de recycler les peluches pour réaliser de l'isolant phonique.

Nous avons développé la vente de textile au magasin en élargissant la surface dédiée. Nous avons fait une vente de vêtements au poids en septembre 2023 et avons mis en place une vente de vêtements récurrente tous les 2<sup>e</sup> mercredis du mois à Vinsobres depuis décembre 2023.



**149 584 €**  
de Chiffre  
d'affaires

+ 29 % par rapport  
à 2022



**129 941 kg**  
récoltés

+ 3 % par rapport  
à 2022



**8,07 € :**  
panier  
moyen

contre 7,74 € en 2022



**16 234**  
passages  
en caisse

+ 4,11% par rapport  
à 2022

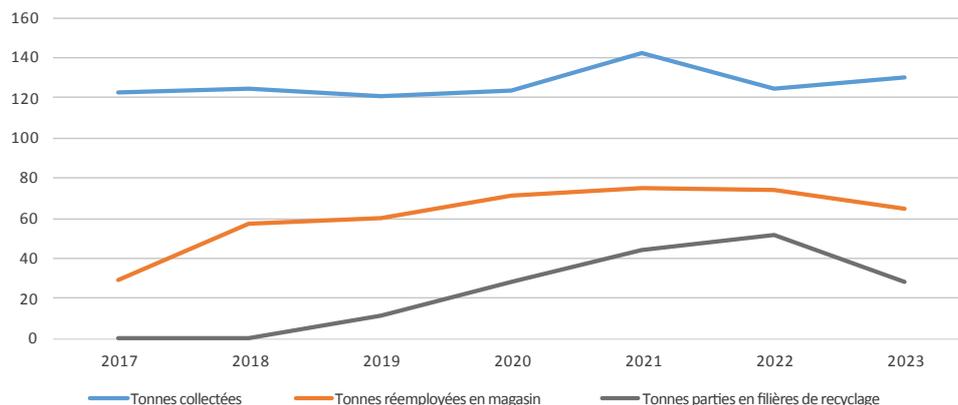


**31 personnes**

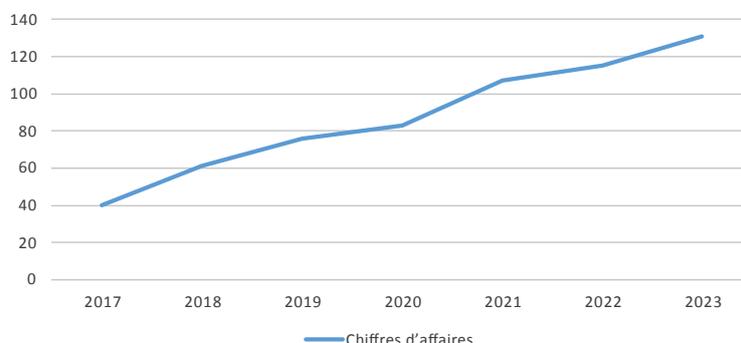
demandeuses  
d'emploi ont pu  
être en activité  
grâce à la  
Ressourcerie

# BILAN DE LA RESSOURCERIE

## Activités de la Ressourcerie 3R La Triade



## Chiffre d'affaire du magasin



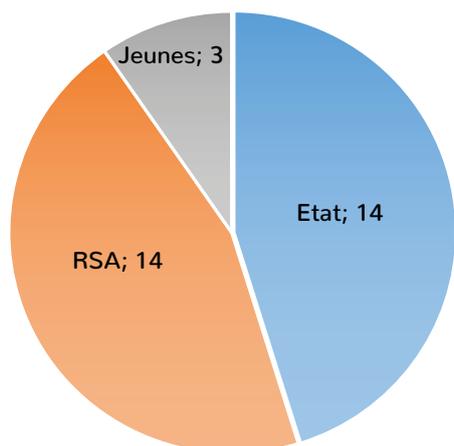
## L'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI DURABLE

Notre mission première est l'accompagnement à l'emploi durable, en effet, la Ressourcerie est avant tout un support d'activités pour accompagner des demandeurs d'emploi vers l'emploi.

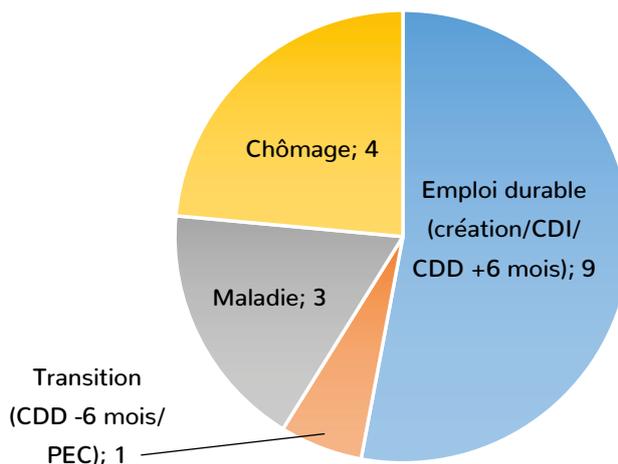
En tant que chantier d'insertion, nous devons répondre à des critères et une répartition bien précise des personnes accompagnées.

Nos prescripteurs sont : la Mission Locale et Pôle Emploi principalement. Ensuite, nous avons de nombreuses candidatures spontanées.

### Répartition des demandeurs d'emploi accueillis en 2023 :



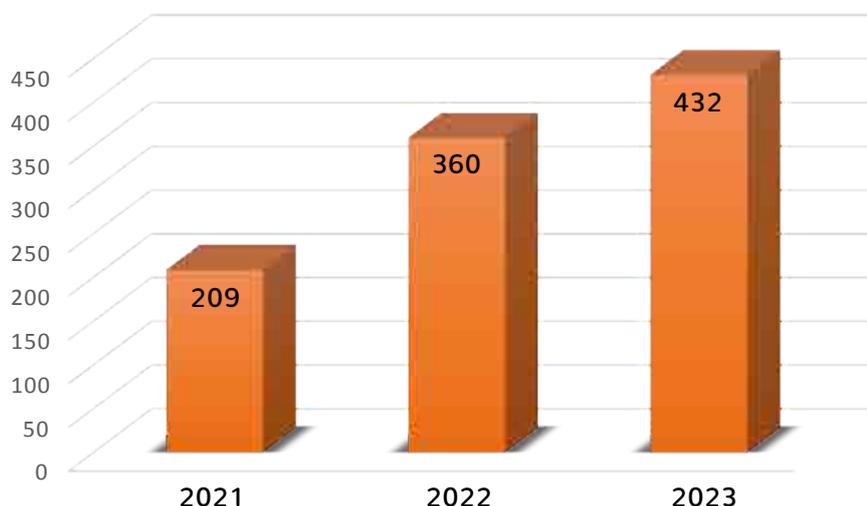
### Répartition des sorties des salariés accompagnés à la Ressourcerie :



## BILAN DE LA RESSOURCERIE

### LA SENSIBILISATION À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

#### Nombre de personnes touchées par les ateliers de sensibilisation



#### Résumé de l'année :

- Visites d'écoles
- Anniversaire des 6 ans de la Ressourcerie
- Accueil de 3 ateliers du CEDER
- 9 ateliers de sensibilisation à la réduction des déchets en boutique
- Journée du réemploi
- Des collections d'objets customisés réalisés en interne
- Développement des prestations externes
- Mutualisation de la mission avec la ressourcerie d'ECATE

Au total en 2023 les activités du pôle sensibilisation ont touché 271 adultes, 161 enfants et 14 salariés en parcours sur le territoire de la CCBDP.

Cette année 2023 a été marquée par une longue absence de l'animatrice mais cela n'a pas empêché les événements prévus de se tenir. 2 événements importants se sont déroulés : l'anniversaire des 6 ans de la Ressourcerie et la journée du réemploi. Lors de la semaine d'anniversaire, une exposition sur l'histoire de la Ressourcerie, des petits jeux et un stand d'information ont permis d'animer la boutique et de rencontrer autrement nos clients et donateurs. La journée du réemploi s'est tenue le 29 avril, plusieurs ateliers se sont enchainés au cours de la journée et des créateurs étaient présents pour montrer et vendre leurs créations faites avec des matériaux récupérés.

Nous avons poursuivi le développement des visites sur site avec différentes structures scolaires l'école de Condorcet, la MFR de Buis-les-Baronnies ou encore le lycée Saint Dominique de Valréas.

Cette année a aussi été l'occasion d'inclure plus encore les salariés en parcours dans les projets et dans la customisation. En effet une **collection Made in Ancre** a été présentée lors de la journée du réemploi du 29 avril. Les salariés ont créé des peluches, lingettes, mobiliers, luminaires en matériaux de récupération.

Depuis la rentrée 2023 le poste d'animation est partagé avec la Ressourcerie ECATE à Bourg-Saint-Andéol. En effet, des actions de sensibilisation ont démarré côté Ardèche, 3 ateliers ont déjà eu lieu en 2023 et un groupe des acteurs de la réduction des déchets a été formé pour réfléchir ensemble aux propositions de l'année. La mission animation-sensibilisation-communication a accueilli 2 volontaires en service civique.

## BILAN DE LA RESSOURCERIE

### LES PROJETS ET PERSPECTIVES

#### Développer le réemploi du textile

Nous souhaitons développer des solutions de réemploi pour le textile que nous ne parvenons pas à vendre, soit 1/3 de notre volume, ce qui correspond à environ 6 tonnes par an. Nous cherchons à la fois à développer des lieux de ventes et des solutions de recyclage (broyage, chiffons...). Une vente mensuelle au kilo de textile se tient dorénavant le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois à Vinsobres, dans la salle de la fontaine, à côté de l'épicerie.

#### Réduire nos déchets

Ayant signé les conventions de partenariat, nous répondons à des appels à projets afin de pouvoir améliorer nos zones de réparations et de tests, de se former et d'avoir les outils nécessaires. Notre objectif est de réduire au maximum nos déchets sans solutions.

#### Poursuivre nos partenariats

Nous avons mutualisé le poste d'animation sensibilisation avec l'association ECATE de Bourg-Saint Andéol.

Nous espérons pouvoir bénéficier d'électroménagers reconditionnés d'Envie Drôme Ardèche dans les prochains mois. L'objectif est que la population nyonsaise puisse bénéficier d'électroménager à petit prix avec une garantie de 2 ans.

#### Développer les animations de sensibilisation

Nous aimerions réaliser des projets tout au long de l'année scolaire avec les écoles et les centres de loisirs du territoire, autour de l'économie circulaire, du tri, du réemploi. L'ambition est également de développer des trames simples et construites pour les ateliers de sensibilisation afin d'élargir notre public et intervenir plus au sein des structures (écoles, médiathèques, entreprises...)



## LISTE DES COMMUNES

### > LES MAIRES ET LES 67 COMMUNES DE LA CCBDP

Année 2023

Marc HAMARD	<b>ARPAVON</b>	Didier GILLET	<b>MONTBRUN LES BAINS</b>
Eric RICHARD	<b>AUBRES</b>	Sylvie GARNERO	<b>MONTFERRAND LA FARE</b>
Annie FEUILLAS	<b>AULAN</b>	Géraud BONTOUX	<b>MONTGUERS</b>
Lionel FOUGERAS	<b>BALLONS</b>	Didier LAFFITE	<b>MONTREAL LES SOURCES</b>
Ginès ACHAT	<b>BARRET DE LIOURE</b>	Pierre COMBES	<b>NYONS</b>
Christian THIRIOT	<b>BEAUVOISIN</b>	Mireille QUARLIN	<b>PELONNE</b>
François GROSS	<b>BELLECOMBE – TARENDOL</b>	Serge ROUX	<b>PIEGON</b>
Daniel CHARRASSE	<b>BENIVAY – OLLON</b>	Gilles RAVOUX	<b>PIERRELONGUE</b>
José FERNANDES	<b>BESIGNAN</b>	Alain MONGE	<b>PLAISANS</b>
Sébastien BERNARD	<b>BUIS LES BARONNIES</b>	Gilbert MORIN	<b>POMMEROL</b>
Philippe CAHN	<b>CHATEAUNEUF DE BORDETTE</b>	Alan PUSTOCH	<b>PROPIAC</b>
Jean-Michel LAGET	<b>CHAUDEBONNE</b>	Martial BONNEFOY	<b>REILHANETTE</b>
Sébastien ROUSTAN	<b>CHAUVAC LAUX MONTAUX</b>	Olivier SALIN	<b>REMUZAT</b>
Jean-Claude BRUS	<b>CONDORCET</b>	Annelise FAREL	<b>RIOMS</b>
Yoann GRONCHI	<b>CORNILLAC</b>	Jean-Louis NICOLAS	<b>ROCHEBRUNE</b>
Denis CONIL	<b>CORNILLON SUR L'OULE</b>	Didier GIREN	<b>ROUSSIEUX</b>
Patricia GIELLY	<b>CURNIER</b>	Marc BOMPARD	<b>SAHUNE</b>
Eric LYOBARD	<b>EYGALAYES</b>	Véronique CHAUVET	<b>SAINT AUBAN SUR L'OUVEZE</b>
Gérard TRUPHEMUS	<b>EYGALIERS</b>	Fabienne BARBANSON	<b>SAINT FERREOL TRENTE PAS</b>
Sébastien DUPOUX	<b>EYROLES</b>	Jean GARCIA	<b>SAINT MAURICE SUR EYGUES</b>
André MATHIEU	<b>IZON LA BRUISSE</b>	Alain LABROT	<b>SAINT MAY</b>
Pascal CIRER-METHEL	<b>LA CHARCE</b>	Christelle RUYSSCHAERT	<b>SAINT SAUVEUR GOUVERNET</b>
Jérôme BOMPARD	<b>LA PENNE SUR OUVEZE</b>	Nadège RANCON	<b>SAINTE JALLE</b>
Michel GREGOIRE	<b>LA ROCHE SUR LE BUIS</b>	Alain FRACHINOUS	<b>SÉDERON</b>
Jean-Marc PELACUER	<b>LA ROCHETTE DU BUIS</b>	Muriel BREDY	<b>STE EUPHEMIE SUR OUVEZE</b>
Lionel ESTEVE	<b>LE POET EN PERCIP</b>	Janine AMAR	<b>VALOUSE</b>
Monique BALDUCHI	<b>LE POET SIGILLAT</b>	Alexandre PENIGAUT	<b>VENTEROL</b>
Brigitte DUC	<b>LEMPES</b>	Claude BAS	<b>VERCLAUSE</b>
Philippe LEDESERT	<b>LES PILLES</b>	Gérard PEZ	<b>VERCOIRAN</b>
Augustin CLEMENT	<b>MERINDOL LES OLIVIERS</b>	Alain NICOLAS	<b>VERS SUR MEOUGE</b>
Odile TACUSSEL	<b>MEVOUILLON</b>	Eliane GAUTHIER	<b>VILLEFRANCHE LE CHATEAU</b>
Christian CORNILLAC	<b>MIRABEL AUX BARONNIES</b>	Jacques NIVON	<b>VILLEPERDRIX</b>
Gérard COUPON	<b>MONTAUBAN SUR L'OUVEZE</b>	Claude SOMAGLINO	<b>VINSOBRES</b>
Stéphane DECONINCK	<b>MONTAULIEU</b>		



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DRÔME PROVENÇALE**

T. 04 75 26 34 37

[ccbdp@cc-bdp.fr](mailto:ccbdp@cc-bdp.fr)

[www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr)

**ACCUEIL DU PUBLIC**

**Au siège social à Nyons**

Du lundi au jeudi de 9h à 12h

et de 14h à 17h

Le vendredi de 9h à 12h

**Sur rendez-vous en dehors  
de ces horaires**

**À l'antenne de Buis-les-Baronnies**

**Permanences uniquement  
sur rendez-vous**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

et de 14h à 17h

**SIÈGE SOCIAL**

170 Rue Ferdinand Fert

Les Laurons – CS 30005

26110 NYONS

**ANTENNE DE BUIS-LES-BARONNIES**

19 Boulevard Aristide Briand

26170 BUIS-LES-BARONNIES

La production d'un rapport d'activité est une obligation légale inscrite dans l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, libellé comme suit : « Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale ».